



Procès-Verbal Assemblée générale du 15 février 2026

ORDRE DU JOUR

- 1/ Rapport moral du président
- 2/ Etats des comptes
- 3/ Les cartes de pêche
- 4/ Les alevinages
- 5/ Les manifestations
- 6/ Le patrimoine
- 7/ Actions et projets 2025/2026
- 8/ La réglementation 2026
- 9/ Budget prévisionnel 2026
- 10/ Communication
- 11/ Questions diverses

PROCES VERBAL

1/ Rapport moral du Président

Mesdames, Messieurs,
Chers adhérents,

Mesdames et Messieurs les élus, monsieur le président de la fédération de pêche de Territoire de Belfort, Monsieur le Député, Madame la présidente de l'office municipal des sports de Belfort, madame la conseillère municipale déléguée de Bavilliers, monsieur le conseiller départemental

L'année 2025 a confirmé, s'il en était encore besoin, le rôle essentiel de notre association dans la gestion et la défense de nos milieux aquatiques. Elle a aussi mis en évidence les difficultés croissantes auxquelles nous sommes confrontés sur le terrain.

Avant toute chose, je tiens à remercier sincèrement les membres de mon conseil d'administration, les bénévoles et l'ensemble de nos adhérents. Leur engagement, souvent discret mais constant, est la véritable force de notre association.

Gestion et entretien des milieux

En 2025, nous avons poursuivi nos actions d'entretien, de surveillance et de nettoyage des berges. Ces travaux, réalisés par des bénévoles, participent directement à la qualité de nos cours d'eau et de nos plans d'eau. Ils démontrent une réalité simple : les pêcheurs sont des acteurs responsables, investis et indispensables à la préservation de l'environnement.

Peuplement piscicole

Nous avons également consacré des moyens humains et financiers importants au repeuplement piscicole. Ces efforts sont nécessaires pour maintenir des populations équilibrées et une pêche de qualité. Nous respectons la réglementation, nous l'appliquons, et nous demandons qu'elle soit cohérente avec la réalité du terrain.

Le cormoran : une situation devenue critique

Je souhaite maintenant aborder un sujet majeur, que nous ne pouvons plus ignorer : la prolifération du cormoran.

En 2025, sa présence massive sur nos plans d'eau et nos rivières a eu des conséquences très concrètes. Des dégâts visibles.

Des populations piscicoles en forte baisse.

Et des efforts de gestion et de repeuplement parfois réduits à néant.

Soyons clairs : la situation actuelle n'est plus acceptable.

Les associations de pêche ne peuvent pas continuer à financer, entretenir et gérer les milieux aquatiques pendant que la prédation du cormoran reste insuffisamment régulée.

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers

19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers

Tél : 06.86.37.92.12

Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

Face à cette réalité, j'ai pris l'initiative de relancer officiellement nos représentants politiques et les autorités compétentes.

Notre message est clair : il est urgent d'agir.

Il est urgent de mettre en place des mesures de régulation adaptées, pragmatiques et efficaces, fondées sur l'observation du terrain et non uniquement sur des principes théoriques.

Nous ne demandons pas l'éradication.

Nous demandons un équilibre.

Un équilibre entre la protection des espèces et la survie de nos milieux aquatiques.

Je remercie également notre président fédéral, les élus de la fédération et nos salariés pour l'appui qu'ils exercent auprès des services préfectoraux même si malheureusement la lenteur et la déconnection de l'administration n'est plus à démontrer.

Vie associative

Malgré ce contexte difficile, la vie associative est restée dynamique. Des moments de convivialité, des rencontres et des animations ont permis de maintenir le lien entre les adhérents et de transmettre notre passion, notamment aux plus jeunes.

Conclusion et appel aux élus

Pour conclure, je souhaite m'adresser directement aux élus présents aujourd'hui.

Notre association est prête à continuer son travail.

Nos bénévoles sont engagés.

Nos adhérents sont mobilisés.

Mais nous ne pourrions pas y parvenir seuls.

Nous avons besoin d'un soutien politique fort, d'une écoute réelle et de décisions courageuses concernant la gestion du cormoran et, plus largement, la préservation de nos milieux aquatiques.

La pêche associative n'est pas un loisir marginal.

C'est un acteur de terrain, un partenaire environnemental et un pilier du lien social local.

Nous comptons sur vous pour que notre engagement soit reconnu et soutenu par des actes concrets.

Je vous remercie pour votre attention, pour votre présence, et je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison de pêche.

2/ Etat des comptes

Messieurs Olivier LAZZARIS et Mathieu GERARDIN de la commission de contrôle des comptes pour l'année 2025 se sont réunis le 14 janvier 2026 en présence de Messieurs Nicolas JARDOT et Philippe PELTIER respectivement président et trésorier et les membres du comité directeur.

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers

19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers

Tél : 06.86.37.92.12

Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification de toutes les pièces de recettes et de dépenses et de leurs correspondances dans les écritures comptables. Les soldes de trésorerie: Crédit mutuel ont été également contrôlés et ce sont avérés exactes. De ce fait, l'étude de la comptabilité n'apporte aucune observation particulière.

Situation de la trésorerie

Situation de la trésorerie au 31/12/25

C/C Eurocompte Asso: 3 579,07 €

CMDP Livret Bleu: 59 196,00 €

Caisse: 34,50 €

Total de €: 62 809,57 €

La **commission** propose à l'assemblée de donner quitus au trésorier et le félicite et le remercie pour les parfaites tenues des comptes.

Balances des comptes 2025

Recettes 2025	95 274,80 €
À nouveau 2024	55 913,06 €
Total recettes	151 187,86 €
Dépenses 2025	88 378,29 €
Solde au 31/12/2025	62 809,57 €
En cours dépenses 2025	0,00 €

CC euro compte association	3 579,07 €
Livret Bleu	59 196,00 €
Caisse	34,50 €
Total	62 809,57 €
Produits à recevoir	0,00 €

Total 62 809,57 €

Total 62 809,57 €

Comptes vérifiés et conformes: le 14 janvier 2026

0,00

Le président
Nicolas JARROT

Le secrétaire
Laïc AÏTER

Vice-Présidents
Daniel PASTER / Patrick CARLINET

Les vérificateurs aux comptes
Olivier LAZZARIS / Mathieu GERARDIN

Le Trésorier
Philippe PELTIER

Le **président** demande à l'assemblée 2 volontaires pour être vérificateur aux comptes pour l'année 2026 : Olivier LAZZARIS et Aurélien LAINE

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers

19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers

Tél : 06.86.37.92.12

Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

Le Président demande à l'assemblée d'approuver la comptabilité de l'année 2025

L'assemblée approuve à l'unanimité la comptabilité.

3/ Les cartes de pêche

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Membres actifs	960	947	909	927	993	1 012	1 070	1 146
Produits vendus	1 965	1 833	1 945	1 786	1 913	2 283	2 308	2 379
Recettes AAPPMA	27 121	25 949	26 256	25 019	26 575	33 587	36 565	38 823
Alevinages	34 388	29 028	31 129	29 781	33 097	29 791	42 603	45 596
Ratios recettes cartes de pêche alevinage	+27 %	+12 %	+ 19 %	+ 19 %	+ 24,54 %	- 11,30 %	+ 16,51 %	+ 17,44%

En 2023, le ratio de -11,3% correspondait à l'achat du poisson lors de la vidange du Malsaucy

MONTANT DE LA CARTE DE PECHE EN 2025

Carte Personne Majeure	87,00 €
Part AAPPMA	22,10 €
Carte Interfédérale EHGO	114,00 €
Part AAPPMA	22,10 €
Carte Personne Mineure	27,00 €
Part AAPPMA	8,00 €
Carte Découverte -12 ans	8,00 €
Part AAPPMA	3,00 €
Carte Découverte Femme	42,00 €
Part AAPPMA	12,00 €
Carte Journalière	14,30 €
Part AAPPMA	5,00 €
Carte Hebdomadaire	36,50 €
Part AAPPMA	10,00 €



Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers

19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers

Tél : 06.86.37.92.12

Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

Evolution des ventes année 2025										
	Ventes 2018	Ventes 2019	Ventes 2020	Ventes 2021	Ventes 2022	Ventes 2023	Ventes 2024	Ventes 2025	écart % membres actifs	écarts en nbres produits
Cartes EHGO	518	493	426	470	558	545	583	653	12,01 %	70
Carte Promo Femme	42	48	40	51	49	53	50	60	20,00 %	10
CPMA majeure	293	292	295	262	223	225	237	235	-0,84 %	-2
CPMA autonome			19	25	24	20	34	29	-14,71 %	-5
CPMA mineure	107	114	129	119	139	169	166	169	1,81 %	3
CPMA journalière	520	445	527	436	431	495	506	513	1,38 %	7
CPMA hebdomadaire	40	22	25	32	37	53	57	53	-7,02 %	-4
Carte enfant Promo	212	197	233	182	203	210	183	191	4,37 %	8
Options										
vignette EHGO	6	5	13	3	4	6	2	3	50 %	1
Nuit mineur	25	25	11	12	18	29	23	25	8,70%	2
Nuit Majeur	136	122	142	123	148	174	190	199	4,74 %	9
Carpodrome majeur	39	47	61	52	52	52	54	55	1,85 %	1
Carpodrome mineur	8	10	11	13	8	14	10	11	10 %	1
Carpodrome journée	16	13	13	6	19	28	20	16	- 20 %	-4
Carnassier mineur						16	31	19	-38,70 %	-12
Carnassier majeur						154	123	130	5,70 %	7
Carnassier jour						40	32	18	-43,75 %	-14
Total options	230	222	251	209	249	507	483	476	-1,45 %	-7
Membres actifs	960	947	909	927	993	1012	1 070	1 146	7,10 %	76
Total cartes de pêche	1732	1611	1694	1577	1664	1 770	1 816	1 903	4,80 %	87
Total cartes de pêche +options	1962	1833	1945	1786	1913	2 283	2 308	2 379	3,07 %	71

4/ Les alevinages

Patrick CARLINET présente les alevinages effectués en détaillant les quantités et le prix global.

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers

19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers

Tél : 06.86.37.92.12

Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

Alevinage 2026

poissons d'eau	Carpes alevinage			Grosses carpes			Gardons			Tanches			Perches			Brochets			Sandres	
	Beaume	Malsaucy		Beaume	Malsaucy		Beaume	Malsaucy		Beaume	Malsaucy		Beaume	Malsaucy		Beaume	Malsaucy		Beaume	
	Poids	Coût	poids-coût	Poids	Coût	poids-coût	Poids	Coût	poids-coût	Poids	Coût	poids-coût	Poids	Coût	poids-coût	Poids	Coût	poids-coût	Poids	Coût
Forges		0	756	300	2517			0	489	0	261		0	65		0	15	100	2453	
emprunt 9		0	17					0	211	0			70	941,5		150	2018	2	70	1717,1
Emprunts 10	200	950						0	218	0	169		0			70	941,5		50	1226,5
Bull	50	237,5						0	203	0	36		0			30	403,5			0
Rouillon		0						0		0			0			0				0
Adam	250	1187,5						0		0			0			100	1345		70	1717,1
Machard	250	1187,5						0		0			50	672,5		50	672,5		30	735,9
Beuque		0						0		0			0			0				0
Lechir	300	1425						0		0			0			0				0
Gauthier	150	712,5						0		0			60	807		0				0
Douce		0						0	73	0	26		0			0				0
Savoureuse		0						0		0			0			0				0
Rosemontoise		0						0		0			0			0				0
Bourbeuse		0						0		0			0			0				0
Carrière	50	237,5						0		0			0			0				0
total	1250	5937,5	773	300	2517		0	1194	0	0	492	180	2421	65	400	5380	17	320	7849,0	
total general	2023	6710,5		300	2517		1194	1194	492	492	245	2486	417	5397		320	7849,6			

prévisionnel 2026			
	poids	coût	% en coût
poissons blancs	2850	17665,50	44%
carnassiers	940	16612,60	41%
truites	1110	5789,3	14%
Total	4900	40067,4	100%
prix moyen au KG		8,18	

La vidange du Malsaucy nous a permis de passer de 4900 kg de poissons pour 40067€ à 7100kg pour 41071€.

Un grand merci à nos administrateurs et bénévoles qui ont participé pendant 2 jours à cette vidange.

2026 réalisé Beaume				2026 réalisé Malsaucy			
	poids	coût	% en coût		poids	coût	% en coût
poissons blancs	1550	8454,50	35%	poissons blancs	2459	2459,00	97%
carnassiers	900	15650,60	65%	carnassiers	82	82,00	3%
truites	0	0,00	0%	truites	0	0,00	
Total	2450	24105,10		Total	2541	2541,00	
prix moyen au KG		9,84	100%	prix moyen au KG		1,00	100%

reste à faire:	poids	coût
truites	1110	7095,3
Gardons	1000	7330,00
Total	2110	14425,3

	Poids	coût
Total alevinage	4991	26646,10
reste à faire	2110	14425
total	7101	41071,10



5/ Les manifestations

L'ATELIER PECHE NATURE :

L'Atelier Pêche Nature a fonctionné normalement.

En 2025, 4 séances sur des journées entières ont eu lieu avec des pêches au coup, Pêche de la carpe, des séances de montages et au réservoir carnassier et une belle journée avec la visite de la Pisciculture Beaume.

En 2025, l'AAPPMA a été sollicitée à plusieurs reprises pour des animations pêche pour faire découvrir la pêche à des enfants mais aussi des adultes.

Malheureusement, nous avons dû refuser plusieurs animations pêche.

1 animation avec le centre aéré de Bavilliers et une soirée des bénévoles regroupant 90 personnes avec l'Office Municipal des Sports de Belfort.

Un grand merci à la ville de Belfort pour l'attribution d'une subvention de 1 500 € pour continuer d'investir dans du matériel de pêche.

En 2025 :

- Festivitas à Mulhouse
- Participation à j'aime la Nature propre à Bavilliers
- Enduro Carpes 72h et 48h à l'étang des Forges (mai et septembre 2025)
- L'Atelier Pêche Nature d'avril à septembre
- La fête de la pêche à l'étang des Forges
- 2 journées truites en février et octobre
- Participation nettoyage avec Team River Clean et les écoles de Bavilliers
- Des concours au coup au carpodrome et Étang des Forges
- Fête de la nature à Valdoie
- Championnat de Suisse au coup Étang des Forges
- Championnat de D3

En 2026 :

- Reprise de l'Atelier Pêche Nature de mai à septembre
Une journée entière par mois sera proposée
- Junior Fishing Tour coup et leurre organisé par la Fédé90 sur l'étang Lechir et l'emprunt 9
- Concours Carpodrome : Date à confirmer
- Challenge Jean-Paul Djerba 6ème édition
Enduro carpes 72 heures Étang des Forges du 22 au 25 mai 2026
- Fête de la pêche le 06 et 07 juin 2026 organisée par FDAAPPMA au 1er RA
- Enduro carpes 48 heures Étang des Forges du 11 au 13 septembre 2026
- Étang Lechir : 2 journées truites le dimanche 22 février et 18 octobre 2026
- Loto pêche à Audincourt les 31 octobre et 1er novembre 2026

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers

19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers

Tél : 06.86.37.92.12

Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

6/ Le patrimoine

Patrick Carlinet détaille les actions réalisés en 2025 et le programme pour 2026

Ce qui a été réalisé:

- Entretien rivières (Douce, Rosemontoise)
- Création d'un auvent au chalet Lechir
- Entretien des plans eaux (sous-traitant)
- Fauchage des plans d'eau par les membres du CA
- Nettoyage des buses du Rhône (Gauthier)
- Panneaux solaires pour les caméras
- Participation avec l'association Team River Clean et les écoles de Bavilliers (nettoyage zone nature)
- Nettoyage et curage fossé sous le Rouillon
- Rebouchage fuite sur l'Adam
- Coupe du chêne devant le chalet Lechir.

Programme pour l'année 2026:

- L'entretien de nos rivières en vue de l'ouverture de la truite
 - Fermeture de l'agrandissement chalet de l'étang Lechir après demande de permis de construire
 - Réparer fuite côté chalet à l'étang Lechir
 - Etude de faisabilité de 3 postes de pêche sur le plateau de l'étang Adam, avec pour objectif l'installation des carpistes à fleur d'eau, demande de devis en cours
 - Réparation des pontons de pêche en collaboration avec le Grand Belfort en vu de leur agrandissement (Relance)
 - Pose de panneaux d'affichage sur l'étang des Forges en collaboration avec le Grand Belfort (réglementation et interdiction)
 - Entretien régulier de nos lots de pêche
 - Création d'un escalier bois Chalet Étang Lechir
- ❖ Merci à la mairie de Belfort et le Grand Belfort pour l'entretien et le nettoyage de l'étang des Forges

7/ La réglementation 2026

Ouverture carnassiers: modification de l'arrêté réglementaire permanent (ARP)

Brochet: dernier samedi d'avril

Sandre: dernier samedi de mai

Plans d'eau: Ne pas oublier de consulter la réglementation affichée sur les plans d'eau.

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers

19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers

Tél : 06.86.37.92.12

Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

Tous les étangs: Rappel: le montage du bas de ligne en tresse pour la pêche à la carpe est interdit + le Magic Twing

Étang des Forges

L'ensemble de la partie à proximité de l'éolienne et la passerelle sont classés réserve de pêche



9/ La cellule garderie

- 2025 en quelques chiffres
Une mission de service public importante mais très difficile avec certain pêcheur.
- 338 c'est le nombre d'heures de contrôle réalisé en 2025
- 816 c'est le nombre de pêcheurs contrôlés
- 7 gardes pêche assermentés pour exercer les contrôles 2025
- 5 infractions constatées, 2 verbalisations, 2 avertissement écrit

Enfin nous tenons à vous rappeler que les membres du conseil d'administration sur présentation d'un justificatif délivré par le Président sont habilités à exercer des contrôles de cartes de pêche au même titre que les gardes pêche.

Toutes autorités compétentes sont habilitées à contrôler les pêcheurs: (Gendarmerie, police nationale et municipale ainsi que les gardes nature)

Merci de votre attention.

10/ Communication

Jean Claude LAVAL prend la parole pour aborder les travaux de communication de l'AAPMMA

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers

19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers

Tél : 06.86.37.92.12

Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

L'AAPPMA Belfort-Bavilliers communique actuellement via :

✓ Un **site internet riche en contenus et en actualités** (principal vecteur d'information)

Site internet: <https://www.douce-savoureuse.com/>

Mis en ligne en **été 2021**, mis à jour quotidiennement

Exemple en **2025: 19 821 visiteurs, 55 390 pages** consultées

60 pages d'informations + 20 actualités + documents + photos + vidéos

Nos plans d'eau, règlements, calendriers, nuits, garderie, etc..

Compte-rendus des réunions, photos-vidéos, formulaire de contact, etc..

✓ Des **réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube)** pour toucher un public large et varié

Chaine YouTube : <https://www.youtube.com/@aappma-Belfort-Bavilliers>

25 Vidéos

60 000 vues, 210 abonnés, 13 600 heures de visionnage.

Bonne qualité, 70% sont regardées sur TV et 10% sur PC

Enduros: 50 500 vues

Club Compétition SPCB: 3 700 vues

Divers Vidéos Aappma

Page Facebook: <https://www.facebook.com/aappma.ladoucesavoureuse.5>

Recréer en 2021 suite à piratage

4,5 k ami(e)s - 1,1 k publications

✓ L'AAPPMA est régulièrement contacté par la presse écrite ou encore la radio

L'info Pêche de l'Aappma Belfort Bavilliers: Fréquence 1 fois par trimestre

✓ Des **coordonnées de contact direct** pour questions/renseignements.

→ □ Ces moyens servent à **informer les adhérents** sur la vie interne (réunions, vies associative, actions, décisions) mais aussi à **promouvoir auprès du grand public** les activités ouvertes (manifestations, découvertes et initiation à la pêche, fêtes, etc.).

La communication, a toujours été très importante pour nous, informer régulièrement tous nos adhérents, des futurs, nous utilisons tous ces différents canaux!

N'hésitez pas à les utiliser, sans modération, à la maison ou au bord de l'eau!

11/ Budget prévisionnel

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers

19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers

Tél : 06.86.37.92.12

Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

Prévisionnel 2026							
Dépenses d'exploitation	Prévision 2026	Réel 2025	Solde	Produits d'exploitation	Prévision 2026	Réel 2025	Solde
Impôts et taxes	4 850	4 519	+ 331				
Garderie	400	116	+ 284	Cartes de pêche internet	40 000	44 315	- 4 315
Frais de fonctionnement	3 300	2 995	+ 305	Manifestations	22 050	16 022	+ 6 028
Entretien	6000	5 235	+ 765	Autres subventions fédérales	0	859	- 859
Communication	600	492	+ 108	Subventions fédérales	23 000	22 577	+ 423
Cartes de pêche (convention)	680	623	+ 57	Remboursement baux	2 150	2 136	+ 14
Manifestations + APN	12 500	12 459	+ 1	Subventions publiques	3 700	5 000	- 1 300
Achats matériels	13 000	5 819	+ 7 181	Intérêts bancaires	600	1 241	- 641
Frais de réunion + AG	700	734	- 34	Transactions infractions	400	750	- 350
Alevinages	41 000	45 330	- 4 330	Produits exceptionnels	130	111	+ 19
Cartes de pêche réglées par AAPPMA	7 000	8 506	- 1 506	Dons/partenariat	0	900	- 900
Total charges d'exploitations	90 030	86 828	+ 3 162	Total produits d'exploitations	92 030	93 911	- 1 881
Résultat perte				Résultat Bénéfice	2 000		
Total général	90 030	86 828	+ 3 162	Total général	92 250	93 911	- 1 881

11/ Interventions et questions diverses

Interventions des invités :

M. Guillaume BIGOT, député du territoire de Belfort, félicite l'ensemble des acteurs de l'association pour le travail permanent sur le terrain. Il remercie le trésorier de l'AAPPMA pour l'excellente santé financière.

D'un point de vue fonctionnel, il souligne une totale déconnexion entre la réalité du terrain et l'administration sur de nombreuses thématiques comme les autorisations d'entretiens, la gestion du cormoran... M Le député insiste sur le fait que l'administration est une administration de papier et non de terrain.

Il appuie également sur l'importance du bénévolat qui est nécessaire pour faire avancer nos associations.

Il félicite une nouvelle fois le président et son équipe pour tout le travail, les manifestations effectuées durant l'année.

M. Serge PHILEMON, président de la fédération départementale de pêche :

M. le président remercie le conseil d'administration de l'AAPPMA ainsi que tous les bénévoles qui s'impliquent dans la vie de l'association. Il précise l'importance de la nécessité de réguler le cormoran afin de préserver le milieu aquatique.

Concernant le Junior Fishing Tour, il précise que tous les participants auront droit à des lots. Ce championnat se déroulera le 18/04 à l'étang Lechir et le 25/04 à l'emprunt 9.

Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers

19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers

Tél : 06.86.37.92.12

Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com

M, le président rappelle que les élections au sein des AAPPMA auront lieu le dernier trimestre de l'année 2026.

Mme Séverine GRISOT, présidente de l'OMS : Mme GRISOT remercie l'AAPPMA pour avoir accueilli les bénévoles de l'OMS pour une découverte à la pêche et une soirée conviviale. L'OMS renouvelle son soutien en cas de nécessité de prêt de matériel, mini-bus...

Mme GRISOT en sa qualité de conseillère municipale déléguée indique tout son soutien sur la difficulté de la remise en eau de l'étang du Chenois et félicite les bénévoles de l'AAPPMA sur sa qualité de travail.

M. Léo PRASSEL, conseiller départemental du canton de Bavilliers, salue l'importance de l'envergure de l'AAPPMA tant au niveau local que départemental. Il insiste sur l'importance de la remise en eau de l'étang du Chenois qui est demandé aussi bien par l'AAPPMA mais aussi par les riverains qui souhaitent retrouver un lieu de quiétude et de verdure. M. le conseiller se dit étonné par l'APN qui est une source de transmission de la passion pêche à travers les générations. Il félicite l'ensemble des acteurs de l'association qui effectue un travail de qualité pour gérer nos rivières dans le sens de l'entretien et la prévention des risques. Il félicite également la qualité de la communication !

Questions / réponses :

Appel est lancé au bénévolat pour participer aux entretiens et manifestations.

Question est posé concernant l'entretien des abords l'étang BUHL : M. Le président de l'AAPPMA précise que l'étang n'est pas propriété de l'AAPPMA et que l'entretien est à la charge de la ville de Belfort.

Le Président, après avoir demandé à l'assemblée s'il y avait d'autres demandes de clore cette assemblée et remercie l'ensemble des pêcheurs qui ont fait le déplacement et les invitent au verre de l'amitié.

Séance débutée à : 9H00

Le Président
Nicolas JARDOT



Séance clôturée à : 10H40

Le Secrétaire
Loïc ALTER



Association Agréée de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Belfort-Bavilliers

19 rue d'Argiésans – 90800 Bavilliers

Tél : 06.86.37.92.12

Courriel : aappma.ladoucesavoureuse@gmail.com